

Puis-je réclamer si j'ai été interviewé (e) et que rien n'est jamais paru ?

Vous n'êtes pas Bill Gates, Nicolas Sarkozy ou Catherine Deneuve ? Alors désolé, mais c'est la loi du genre... Vous avez certes consacré quelques-unes de vos précieuses minutes à répondre aux questions d'un journaliste, mais cela ne vous donne évidemment aucune garantie concernant une quelconque parution. Pensez encore une fois que vous êtes face à un acheteur : le simple fait de venir lui proposer un produit (en l'occurrence vous ou votre entreprise) ne garantit nullement qu'il va vous renvoyer un bon de commande dans la semaine qui suit... Même si c'est lui qui vous a sollicité initialement. Peut-être vos propos ont-ils été intéressants, mais moins que ceux d'un autre interviewé. Peut-être étiez-vous trop préoccupé de promouvoir votre produit et pas assez de satisfaire les besoins du journaliste (en l'occurrence lui fournir de la matière à article). Ou peut-être avez-vous dit la même chose que les 3 autres interviewés et dans ce cas le journaliste ne voit pas l'intérêt de répéter le même argument en 3 exemplaires dans la bouche de 3 personnes différentes.

D'autres contraintes peuvent également intervenir :

- Un annonceur prend une page de pub au dernier moment, il faut faire sauter une page de rédactionnel. Et oui, l'économie précaire des journaux impose que l'on privilégie la pub à la rédaction. L'un rapporte, l'autre coûte... Du moins à court terme.
- Un événement d'importance majeur oblige le rédacteur en chef à modifier la pagination. A la trappe le sujet dans lequel vous deviez apparaître, ce sera pour le numéro d'après ou peut-être jamais...
- Le sujet "cogne" avec un autre article, placé un peu plus loin dans le chemin de fer et l'on ne s'en aperçoit qu'au dernier moment. Il faut en sacrifier un...
- Le journaliste ne trouve pas le temps de boucler son enquête. Il l'a repoussé, la repoussé... jusqu'à ce que le sujet commence à être un peu trop "faisandé". Finalement l'enquête ne sera jamais bouclée et vos propos ne seront jamais publiés...

Dans tous les cas, à moins que vous soyez une célébrité ou un expert absolument incontournable, lorsque vous vous rendez compte que vous êtes passé à la trappe, évitez de rappeler le journaliste avec un petit air pincé pour dire "*j'ai quand même pris de mon temps pour répondre à vos questions...*" Cela ne changerait rien et il y a peu de chance qu'il vous rappelle la fois d'après.